



Tournoi de Hockey Manawan et Ballon-Balai

À Trois-Rivières - Shawinigan 2024

Du 28-29-30 & 31 mars 2024

RÈGLEMENT MINEUR et Ballon-Balai

- Tous les règlements sont ceux de hockey Québec et selon les règlements adoptés par le comité du tournoi hockey mineur de Manawan.
- La formule se jouera en double élimination pour toutes les équipes mineures
- Le comité organisateur se donne le droit de vérifié l'identité des joueurs sans préavis.

1. Éligibilité des joueurs :

- 1.1. Les équipes devront être composées des joueurs autochtones inscrits sur la liste de bande de leur communauté respective. Les responsables devront avoir une copie du statut indien.
- 1.2. Les joueurs devront prouver leur identité, leur âge et la communauté à laquelle il appartient. Ils devront inscrire leur numéro de registre au complet. (ex : 0780000000)
- 1.3. **Les joueurs extérieurs.**
- 1.4. Les équipes peuvent alignés 1 joueur et un gardien de but provenant d'une autre communauté.
- 1.5. Aussi toute les équipes peuvent alignés 1 non Autochtone.
- 1.6. Les communautés de moins de 1000 habitants peuvent alignés 3 joueurs provenant d'une autre communauté.
- 1.5 L'alignement de la première (1^{ière}) partie restera officiel pour le reste du tournoi dûment signé par le ou les responsable(s) de l'équipe.
Pour être éligible à la ronde éliminatoire, le joueur devra jouer une (1) partie en ronde préliminaire.
- 1.6 Tous joueurs (eusses) peuvent jouer dans deux (2) catégories. Celui de sa catégorie respective et celui de la catégorie supérieure.
- 1.7 Catégorie hockey seulement (mineur) les filles peuvent jouer / évoluer dans une catégorie inférieur seulement si c'est sa première année.
Exemple : première année pee-wee , elle peut jouer pee-wee et Atome.
Si c'est deuxième année, elle devra rester dans la catégorie pee-wee ou si elle veut jouer dans la catégorie supérieure.

2.0Composition des équipes :

- 2.1. Chaque équipe peut compter jusqu'à vingt (20) joueurs maximums en uniforme soit : dix-huit (18) joueurs et un (1) ou deux (2) gardien.
- 2.2. Une équipe doit se présenter au début d'une partie avec un minimum de six (6) joueurs en uniforme plus un (1) gardien de but.

2.3 Tableau des âges 2023-2024

Âges	Saison 2023-2024, est éligible à évoluer pour la division correspondant à son âge, tout joueur né entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre de l'année	Divisions
21 ans et plus	2002 et moins	Loisir Adulte et Senior
21 ans	2002	Junior ②
20 ans	2003	
19 ans	2004	
18 ans	2005	
17 ans	2006	
16 ans	2007	M18 incluant M18 AAA M17 AAA (2006 et 2007) ③
15 ans	2008	
14 ans	2009	
13 ans	2010	M15
12 ans	2011	M13
11 ans	2012	
10 ans	2013	M11
9 ans	2014	
8 ans	2015	M9
7 ans	2016	
6 ans	2017	M7 ①
5 ans	2018	
4 ans	2019	

Catégories d'âge Ballon Balai et hockey

BB U12 9-10-11 ans
BB U 15 12-13-14 ans
BB U18 15-16-17 ans
Prénovice 4-5-6 ans M7
Novice 7-8 ans M9
Atome 9-10 ans M11
Peewee 11-12 ans M13
Bantam 13-14 ans M15
Midget 15-16-17 ans M18

Partie :

- 2.4. Tout joueur devra **Obligatoirement** porter un casque protecteur avec une grille ou une visière complète ainsi qu'un protège-cou.
- 2.5. Chaque équipe doit se présenter au moins **une (1) heure** avant chaque partie.
- 2.6. **Advenant un retard d'une équipe, dix (10) minutes sera allouées à l'équipe fautive pour se présenter sur la glace, passé ce délai l'équipe absente perd la partie par la marque de 0-3.**
- 2.7. Chaque partie comprend deux (2) périodes de dix (10) minutes non chronométrées et une (1) période de dix (10) minutes chronométrées pour toutes les catégories. Dans le cas de BB 2 période de 15 minutes. Les 5 dernières minutes de la 2^{ième} période sera chronométré.
- 2.8. Si une différence de 6 buts, le restant à jouer ne seras pas chronométré même si la différence redevient inférieure.
- 2.9. Si une différence de 7 buts en tout temps, la partie sera terminée
- 2.10. La réfection de la glace sera faite après chaque partie.
- 2.11. **Si le hasard veut qu'il y ait les mêmes couleurs de chandails, l'équipe visiteuse devra changer la couleur de leur gilet**
- 2.12. Chaque équipe pourra disposer d'un temps d'arrêt de trente (30) secondes (incluant la période supplémentaire) pour toutes les parties éliminatoires.
- 2.13. Toutes les parties en ronde double élimination
- 2.14. **Périodes supplémentaires** (éliminatoires seulement)
 - 1.1 Une période de cinq (5) minutes chronométrées se jouera avec trois (3) joueurs plus le gardien de but. L'équipe qui aura compté le premier but gagnera la partie.
 - 1.2 Si l'égalité persiste y aura un tir de barrage. Les équipes désigneront 3 joueurs. Si l'égalité persiste, n'importe quel joueur peut faire les tirs sauf les 3 premiers. (Autres que ceux des 3 premiers).
 - 1.3 Dans les catégories BALLON-BALAI, les périodes de prolongation se joueront à 3 vs 3 **sans gardienne**. (Éliminatoire)

5. Protêt :

Aucun protêt ne sera accepté. Toute personne peut signaler des anomalies à l'organisation. L'organisation transmettra les signalements au comité disciplinaire pour en faire une vérification.

Bon déroulement du tournoi

- Pour le bon déroulement du tournoi chaque équipe devra avoir quitté la chambre vingt (20) minutes après la partie en bonne état et propre.
- Les parents sont interdits de circuler dans les couloirs et dans les chambres de joueurs seuls les parents de pré- NOVICE à ATOME seront autorisés que pour l'habillement de leurs jeunes
- **Tous les joueurs devront se procurer obligatoirement leurs passes pour la fin de semaine au cout de 20\$/ joueurs mineur.**

Le terme masculin est aussi désigné pour le féminin.

BON TOURNOI

